



## Mettre un terme anticipé à une vente longue

-----  
Par marc2608

Bonjour,

Je voulais savoir si, dans le cadre d'une vente immobilière longue (6 mois convenus entre les 2 parties, entre signature compromis et remise des clés) le vendeur pouvait faire la remise des clés avant le terme des 6 mois.

Le cas est le vendeur du bien qui habite encore l'appartement vendu. Si il trouve une autre logement avant la fin du délai de 6 mois, peut-il remettre les clés avant la fin du délai convenu?

En vous remerciant par avance.

-----  
Par TUT03

Bonjour

il est formellement déconseiller de remettre les clefs d'un bien en cours de vente au futur acquéreur qui n'a aucun droit sur le bien, quid de l'assurance, des contrats d'énergie, de l'utilisation, des travaux engagés avant la vente...., sans compter la possibilité que la vente ne soit jamais passée pour X raisons

en revanche, vous pouvez éventuellement raccourcir le délai et organiser la vente plus rapidement que prévu si l'acheteur a déjà obtenu son financement